

INDUSTRIES PHARMACEUTIQUES Le Dr Djebbar dénonce le dénigrement des produits locaux

C'est un homme scandalisé outré qui s'offusque contre le déferlement de publicités étrangères, mensongères de produits toniques qui appâtent la population algérienne dénigrant tout ce qui se fabrique localement. Lui, c'est le docteur Djebbar, le numéro 1 des industries pharmaceutiques Lad Pharma. Il a obtenu le monopole de l'Etat du médicament en 1995.

Outre les produits antalgiques, Lad Pharma s'est spécialisé dans le médicament tonique et les produits traitant les maladies veineuses. C'est le Resiven, Cifrotrolovoïdes, Vasculoprotecteur et vétonotique, fabriqués et commercialisés par les laboratoires Lad Pharma, qui vient au secours des malades "un produit efficace qui a fait ses preuves en matière de prévention ; Resiven résiste aux veines et règle par là-même le problème des hémorroïdes". La boîte de 20 ampoules buvables est cédée à 300 DA. Un prix prohibitif par rapport à ce qui est importé.

C'est un médicament fait à base de produits naturels sans contre-indication. A ce titre, le Dr Djebbar reste coi du fait que les ampoules ne soient pas remboursées par la Sécurité sociale. "Je trouve inadmissible que les pouvoirs publics n'encouragent pas les Algériens à préparer les médicaments chez eux en Algérie, alors qu'on facilite la tâche aux étrangers qui concoctent des "potions magiques" appelées toniques, chez eux pour nous.

Aujourd'hui, l'Algérie est devenue un véritable dépôt. On ne sait plus qui fait quoi. Nous assistons à une importation abusive de produits non contrôlés appuyés de publicités mensongères, préjudiciables à la production locale. Quand on sait que derrière elle, il existe un investissement lourd, induisant la création d'emplois.

De cette manière, on est arrivé à casser bon nombre de produits locaux, et de ce fait, réduire les postes de travail. "Nous ne pouvons nous taire face à cette situation désastreuse, aussi, nous appelons, la population à la prudence, en lui rappelant qu'il existe des produits bien de chez nous, contrôlés et enregistrés, au ministère de la Santé et fabriqués avec le respect des normes internationales.

Le tonique qui, au demeurant ne date pas d'aujourd'hui puisqu'il a été fabriqué et commercialisé en 1994 ; est composé de deux ampoules A vitamine C et B les acides aminés. Connue pour son efficacité à lutter contre le stress, la fatigue et le trac, c'est un produit qui a fait l'objet d'une recherche, d'un développement contrairement aux produits importés, à l'insu du douanier et des autorités sanitaires". Pour le docteur Djebbar, la sonnette d'alarme est tirée.

Beaucoup de produits importés sont contrefaits c'est une question de santé publique. Il s'agit aujourd'hui, de redonner confiance aux Algériens souvent influencés par la pub d'outre-mer en leur proposant des produits locaux. "Moi, j'ai confiance en l'industrie pharmaceutique algérienne, pour peu, que nos gouvernements se penchent sérieusement sur la question".

N. Y.

TENTATIVE DE KIDNAPPING A LAGHOUAT Un enfant de 13 ans échappe à ses ravisseurs dans la localité d'Aflou

Dans un souci d'alerter l'opinion publique à davantage de vigilance, B. Abdallah, le père du jeune Billal, âgé de 13 ans, a contacté notre rédaction pour dénoncer la tentative de kidnapping de son fils qui a eu lieu durant le mois de juin dans la localité d'Aflou (w. Laghouat).

Les faits ont eu lieu en date du 6 juin 2007 aux environs de 20h lorsque le jeune garçon devait rejoindre sa mère chez des proches dans le quartier où il habite. Attiré par la présence d'une Clio qui roulait derrière lui au ralenti, il accéléra le pas. A bord du véhicule en question il y avait trois individus. Deux d'entre eux descendirent du véhicule et s'adres-

sèrent au petit en lui affirmant que son père, B. Abdallah se trouvait au café et leur avait demandé d'aller récupérer son fils. Billal n'a pas cru à leur histoire et a refusé de les suivre. A ce moment, l'un des ravisseurs lui aspergea le visage de gaz lacrymogène. Armé d'un courage extraordinaire, mais aussi et surtout ayant en tête la fin tragique du petit Yacine, l'enfant poussa l'un des deux hommes et prit la fuite. Poursuivi, il parvint à se cacher au niveau d'une habitation. Une fois parmi ses proches, à qui il conta sa mésaventure, son père s'empressa d'aller déposer une plainte au niveau du commissariat d'Aflou pour tentative d'enlèvement. Le lendemain, raconte le père de Billal, "j'ai personnellement mené ma propre enquête et

chaque renseignement utile que j'obtenez je le communiquais aux services compétents. Le 12 du même mois l'un des ravisseurs de mon fils fut appréhendé. Lors de son interpellation, l'homme en question que mon fils a reconnu, s'est présenté comme étant un gendarme." L'enquête suit son cours pour déterminer l'identité exacte des ravisseurs, ainsi que leurs motivations pour avoir tenté de kidnapper le jeune Billal. Suite à la terrible mésaventure de son fils, B. Abdallah tient à lancer un SOS à toutes les associations sans distinction, plus particulièrement celles de la protection de l'enfance en détresse, à être tous unis et solidaires et surtout agir afin que plus jamais ce type de délit grave ne fasse partie de la vie des Algériens.

A. B.

LE CONSEIL NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA FEMME ENTAME SES ACTIVITES Vers la proposition de textes protégeant les enfants

Le Conseil national de la famille et de la femme a depuis hier une présidente en la personne de Mme Hachani Nouria et des priorités. La protection des enfants en fait partie. Les membres du conseil vont proposer des textes de loi allant dans le sens de la préservation des droits des mineurs. Maître Benbraham Fatima, membre dudit conseil, estime que la question de la filiation doit bénéficier d'un maximum d'attention.

Elle pense qu'il est inacceptable que des centaines d'enfants naturels ne puissent pas porter le nom de leurs parents au moment où les tests ADN permettent leur identification. L'avocate pense qu'un texte doit baliser le terrain, de même qu'elle insiste sur la nécessité de mettre en place des mécanismes pour défendre les enfants de moins de trois ans, souvent victimes de violences infligées par leurs propres parents. «Il va falloir mettre en place des mécanismes pour définir la manière dont les plaintes doivent être déposées. Aujourd'hui, un père peut dénoncer son épouse ou vice-versa sans plus. Ni les voisins ni les enseignants ne peuvent intervenir. Les choses doivent changer.»

Un avis que partage Mme Hachani Nouria qui, pour avoir longtemps travaillé avec les mineurs, promet d'en faire un véritable combat dès l'installation des commissions qui auront en charge l'élaboration et la proposition de

textes dans ce sens. En marge de son installation, la présidente du Conseil national de la famille et de la femme a fait savoir que le dossier de la promotion de la femme figurait également parmi les dossiers les plus urgents à traiter. «Nous allons certainement aller vers la révision de quelques textes pour être en harmonie avec les textes signés par l'Algérie et ses engagements internationaux.» Une révision dont la ministre déléguée chargée de la Famille et de la Condition féminine, Mme Saâdia Nouara Djaâfar a tracé les contours en affirmant que «la stratégie nationale qui concerne aussi bien la femme que l'enfant doit impérativement s'inspirer de la Constitution, des enga-

gements internationaux, mais également de l'islam». Au regard de la composante du conseil, les débats risquent d'être très chauds lorsqu'on sait que certaines personnalités qui y siègent y voient un rempart aux associations qui «copient le modèle européen en imposant des textes en totale contradiction avec les constantes nationales» tandis que d'autres tenteront certainement de faire passer leur vision de ce que devrait être le statut de la femme.

Consciente de cela, la nouvelle présidente du conseil a annoncé la couleur en déclarant que «l'instance reste ouverte à toutes les composantes de tous bords et de toute sensibilité...»

Nawal Imès

MASCARA/TRAGIQUE ACCIDENT DE LA CIRCULATION A MOHAMMADIA 6 morts et 1 blessé grave

Un terrible accident de la circulation a eu lieu hier vers 12h30 sur la RN4 plus exactement au niveau du carrefour Mohammadia-Sedjra-El Ghomri. Le véhicule léger de marque Renault Express, selon notre source, a été percuté de plein fouet alors qu'il venait de Fornaka par un autocar immatriculé à Biskra qui avait doublé une autre voiture. Le bilan est lourd, 3 femmes, 1 fillette et le chauffeur qui se trouvaient à bord du premier véhicule périrent sur le coup alors qu'une autre fillette que l'on a tenté d'opérer succombera à ses blessures à l'hôpital de Mohammadia. Une autre petite fille blessée gravement a été évacuée vers le CHU d'Oran. C'étaient tous des occupants de la Renault Express.

M. Meddeber

JEUX AFRICAINS

La Sûreté nationale installe un dispositif spécial

La direction de la Sûreté de la wilaya d'Alger a mis en place un dispositif spécial à l'occasion de la 9ème édition des Jeux africains. Avec un effectif de 8710 hommes, la police nationale aura à sécuriser un total de 91 sites.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Ce dispositif spécial, qui a été mis en place le 2 juillet dernier, ne sera levé qu'à la fin de cet événement sportif d'envergure continentale. «Nos éléments auront pour mission d'assurer la sécurité de l'ensemble des délégations.

La prise en charge débutera dès l'arrivée à l'aéroport avec le transfert vers les lieux réservés à l'hébergement», a indiqué hier le commissaire Merzak Dib, chef du centre opérationnel et de coordination de la Sûreté de la wilaya

riques vers lesquels pourraient se rendre les membres des délégations étrangères.» Le commissaire Merzak Dib a affirmé que la police est prête à faire face à tout type de menace.

«Cela va de la simple agression à l'attentat.» Il a toutefois insisté sur le fait que l'installation de ce dispositif ne se fera pas au détriment de la sécurité des citoyens de la capitale.

«Bien au contraire. Dans ce cadre, nous avons décidé de renforcer la présence de la police avec l'installation de 32 barrages fixes qui viendront s'ajouter aux 62 qui existent déjà. Comme il est important de signaler que ce dispositif

chevauchera le plan Azur de la place le 21 juin dernier.» Sûreté nationale qui a été mis en

T. H.

«Le Laboratoire central de la police se charge des analyses ADN»

Le responsable de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger a indiqué hier que l'enquête sur l'assassinat du petit Yacine Bouchlouh se poursuit actuellement. «Le Laboratoire central de la police se charge actuellement des analyses ADN. Cela pourrait prendre un peu de temps», a affirmé le commissaire Samir Khawa lors d'un point de presse animé au siège de la SWA. «Nous ne comptons pas baisser les bras. Nous éluciderons cette affaire», a insisté l'officier de police. Pour rappel, le petit Yacine âgé de quatre ans avait disparu le 2 mai dernier. Son corps sera finalement retrouvé le 19 juin dans un puits situé à proximité du domicile de ses parents à Bordj-El-Kiffan, dans la banlieue est d'Alger.

T. H.